

Cours d'intégration

Structure et contenu

Un cours d'intégration se compose d'un cours de langue et d'un cours d'orientation. Si vous terminez le cours d'intégration avec succès, vous recevrez un certificat attestant du niveau linguistique que vous avez atteint.

- Cours de langue (600 unités d'enseignement au total)
 - Dans le cours de langue, vous pouvez apprendre l'allemand jusqu'au niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues. Le cours de langue est divisé en six modules de 100 unités chacun. 1 unité d'enseignement correspond à 45 minutes de cours.
 - Vous terminez le cours de langue par l'examen "Deutsch-Test für Zuwanderer" (DTZ).
- Cours d'orientation (100 unités d'enseignement)
 - Le cours d'orientation suit directement le cours de langue. Le cours d'orientation vous permet d'acquérir des connaissances sur l'ordre juridique, la politique et l'histoire de l'Allemagne.
 - Le cours d'orientation se termine par le test "Leben in Deutschland" (LiD).
 - Pour le test "Leben in Deutschland", vous pouvez également étudier de manière autonome. Vous pouvez par exemple utiliser le [centre de test en ligne](#)  [du BAMF](#) ou l' [application](#)  ["Leben in Deutschland Test"](#). Il est également possible de participer au test LiD sans suivre de cours d'orientation.
- Cours de répétition
 - Si vous n'avez pas réussi l'examen de langue, vous pouvez faire une demande de cours de répétition. Vous pouvez alors suivre à nouveau jusqu'à 300 unités d'enseignement. Vous pouvez repasser l'examen sans frais supplémentaires.
- Cours spéciaux
 - Les cours spéciaux se composent également d'un cours de langue et d'un cours d'orientation. Ils comprennent 900 unités d'enseignement.
 - Les cours spéciaux sont des cours d'intégration qui s'adressent à un groupe cible spécifique. C'est pourquoi ils comportent d'autres priorités en termes de contenu. Il y a par exemple
 - **Cours d'intégration parentale** avec prise en charge des enfants. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.
 - **Cours d'intégration pour femmes** avec prise en charge des enfants. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.
 - **Cours d'intégration des jeunes** pour les jeunes jusqu'à 27 ans qui ne sont plus  [soumis à l'obligation scolaire](#).
 - Des cours d'intégration pour les personnes handicapées, par exemple pour les personnes souffrant de troubles de la vue ou de l'audition.
 - Cours d'intégration pour apprenants de deuxième langue pour les personnes qui ne connaissent pas ou peu l'alphabet latin.

- Des cours d'alphabétisation pour les personnes qui ne sont pas alphabétisées.
- Cours intensifs pour les personnes ayant de l'expérience dans l'apprentissage.

Puis-je participer à un cours d'intégration ?

Les cours d'intégration sont subventionnés par l'Office fédéral de l'immigration et des réfugiés (BAMF). C'est pourquoi vous avez besoin d'une autorisation du BAMF pour pouvoir participer. L'autorisation est appelée "Berechtigungsschein" (certificat d'autorisation). La possibilité d'obtenir un certificat d'autorisation dépend de votre statut de séjour. Pour plus d'informations sur les conditions d'accès en fonction du statut de séjour, cliquez ici :  [Handbook Germany : Cours d'intégration](#) (en 9 langues).

Ce n'est que s'il reste des places disponibles que vous pouvez participer à un cours d'intégration sans certificat d'autorisation du BAMF. Sans certificat d'autorisation, vous devez payer vous-même la totalité des frais, soit 458 € par module. Vous participez alors en tant que "personne payant elle-même".

Comment puis-je obtenir un certificat d'autorisation ?

Vous pouvez obtenir un certificat d'autorisation soit auprès du service des étrangers, soit auprès du Jobcenter, soit directement auprès du BAMF sur demande.

- Si vous recevez des prestations du Jobcenter, adressez-vous à  [Fallmangement](#).
- Si vous êtes encore dans la procédure d'asile, vous pouvez faire une  [demande auprès du BAMF](#). Vous trouverez  [ici](#) des fiches multilingues contenant des informations utiles sur le cours d'intégration.
- Si vous êtes un ressortissant de l'UE, vous pouvez déposer une  [demande auprès du BAMF](#).
- Si vous avez un permis de séjour d'au moins un an, adressez-vous au  [service des étrangers du Landratsamt de Munich](#) ou vous pouvez déposer  [une demande auprès de BAMF](#).

Combien coûte un cours d'intégration ?

Vous devez payer une contribution aux frais de 2,29 euros par heure de cours à l'organisme proposant les cours, soit 229 € par module. Vous pouvez être exempté de la contribution aux frais si vous recevez une allocation de base ou une aide à la subsistance (aide sociale) ou si vous êtes financièrement dans le besoin pour d'autres raisons. Vous pouvez en outre être exempté de la contribution aux frais si vous êtes employé et que votre rémunération mensuelle brute ne dépasse pas un certain montant.

Remboursement de la contribution aux frais

Si vous terminez avec succès le cours d'intégration dans les deux ans, vous pouvez obtenir un remboursement de 50 % de votre contribution personnelle de la part du BAMF. Pour obtenir le remboursement, vous devez déposer une demande auprès du bureau régional compétent du BAMF.

Comment s'inscrire ?

Sur le site web du  [BAMF](#), vous trouverez de plus amples informations sur les cours d'intégration en plusieurs langues, par exemple en allemand, anglais, français, arabe, persan et kurde.

Si vous recevez un certificat d'autorisation, vous pouvez choisir une école de langue. Au début d'un cours, l'école de langues effectue un test de niveau avec vous. Sur la base des résultats du test, un module de cours spécifique vous sera recommandé. Ensuite, vous pouvez vous inscrire à un cours d'intégration.

Vous trouverez des offres proches de votre domicile pour différents cours d'intégration et cours spéciaux sur  [BAMF-Navl](#). Le site est disponible en allemand et en anglais.

 [Le Bureau pour l'intégration du Landratsamt de Munich](#) vous aidera volontiers à faire une demande de certificat d'autorisation et à trouver un cours d'intégration adapté. Vous y serez également conseillé si vous n'avez pas accès à un cours d'intégration et que vous souhaitez vous informer sur d'autres possibilités d'apprendre l'allemand.